



Marisol Touraine, Ministre des Affaires sociales et de la Santé, a présidé ce jour la **commissio**
n des **comp**
tes
de la
santé
pour examiner les comptes
2011
de la santé.

La consommation de soins et de biens médicaux (CSBM)* a **progressé** de **2,7%** en 2011. Toutefois, cette progression modérée s'est accompagnée d'une diminution de la part prise en charge par l'assurance maladie. Celle-ci est en effet passée de 75,7% à 75,5% de la CSBM entre 2010 et 2011. Cette diminution traduit les effets de la politique de déremboursements menée en 2011 par le précédent gouvernement. Dans le même temps, la part prise en charge par les organismes complémentaires est passée de 13,5% à 13,7% de la CSBM entre 2010 et 2011.

*La CSBM est l'un des agrégats des comptes de la santé. Elle comprend les soins hospitaliers, les soins de ville (soins réalisés par les médecins, dentistes, auxiliaires médicaux, laboratoires d'analyses, thermalisme), les transports de malades, les médicaments et les autres biens médicaux (optique, prothèses, petits matériels et pansements). Elle ne comprend pas les dépenses de soins de longue durée aux personnes âgées et aux personnes handicapées.